

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Port-Gentil: pas de pêche en 2022 sans titre...

UN message du directeur provincial, M. Ngobou Ngobou.

Serge YACKELE MIHINDOU
Port-Gentil/Gabon

VENDREDI dernier, lors d'un point de presse, le directeur provincial de la Pêche et de l'Aquaculture de l'Ogooué-Maritime, Anges Marie Ngobou Ngobou, a attiré l'attention des pêcheurs de Port -Gentil, d'Omboué et de Gamba, sur la nécessité de se munir d'une carte de pêche en 2022 pour mener leurs activités. La constitu-

tion des dossiers prend fin le 15 novembre prochain. Selon M. Ngobou Ngobou, seuls les pêcheurs désormais détenteurs d'un titre de pêche seront autorisés à exercer leur activité en 2022 dans les eaux de l'Ogooué-Maritime. Pour l'obtenir, les intéressés doivent se rapprocher de la direction provinciale (pour les demandeurs de Port-Gentil), et dans les brigades de pêche d'Omboué et de Gamba, pour les pêcheurs locaux et ceux vivant dans les environs de ces deux localités. Les dossiers seront ensuite transmis à

la Commission nationale de distribution de titres de pêche, qui se réunira avant la 10 décembre 2021.

Toute chose qui ne facilite pas la tâche aux pêcheurs indépendants, au regard de la longue liste des pièces à fournir et, surtout, que certains ne pratiquent que la pêche artisanale pour survivre.

M. Ngobou Ngobou a exhorté ces derniers à ne pas se décourager. Car, "tout le monde est éligible, mais à condition de présenter un dossier complet", a-t-il rassuré.



Le directeur provincial de la pêche, M. Ngobou-Ngobou.

Photo: Kourmous

Le Palais de justice se dote d'un parking digne de ce nom



Le nouveau parking du Palais de justice de Port-Gentil redonne une image plus reluisante à l'institution.

Serge YACKELE-MIHINDOU
Port-Gentil / Gabon

LA cour du Palais de justice de Port-Gentil, chef-lieu de la province de l'Ogooué-Maritime, vient de subir une cure de jouvence. Un parking digne de ce nom est désormais disponible pour tous les personnels de l'institution et autres usagers. C'est donc avec satisfaction que les habitués du Palais de justice de la capitale économique découvrent la beauté et la finesse des travaux réalisés en ces lieux par le Conseil départemental de Bendjé.

"C'est la volonté qui manque souvent. Car avec peu de moyens, on peut faire de grandes choses. Fini donc le grand lac qui avait installé son lit en ce lieu", s'est réjoui un usager.

Pour rappel, la cour du tribunal de Port-Gentil était devenue impraticable depuis longtemps. Surtout en saison de pluies, où la moindre averse était source d'inondation. Les travaux réalisés contribuent visiblement à la beauté de cet espace. A la grande joie des agents du tribunal de première instance de la cité pétrolière et des nombreux usagers.

A NOTRE MAMAN LUCIE LOUZET
A jamais dans nos cœurs
11 NOV 2011 - 11 NOV 2021

10 années se sont écoulées, on appelle ça « **le temps** », des cœurs toujours en peine et des yeux voilés de larmes, on appelle ça « **la douleur** » ou « **la tristesse** », Et puis, il y a les songes au cours desquels on te voit, toujours présente dans nos vies et cela fait naître en nous la certitude que tu es toujours là, à nos côtés veillant sur nous, on appelle ça « **l'acceptation** »

10 années se sont écoulées, nous laissant avec le souvenir d'une mère aimante et prévenante, qui jouait le rôle, de confidente, de conseillère, de tante, de pilier, de rempart. Ta bonté et ta générosité s'étendaient au-delà du cercle familial.

Et ce 11/11/11, avec ta lampe toujours allumée, tu as répondu à l'appel de ton DIEU. Tu es partie, comme tu as vécue, discrète, silencieuse et digne. Que tous ceux qui t'ont connue et aimée aient une pensée pieuse en ce jour anniversaire.

MAMA, dans ta plénitude ait toujours un regard bienveillant sur nous, pour que continuent de régner autour de nous, L'Amour, la Paix et La Cohésion.

Tes enfants, petits- enfants et arrières -petits-enfants qui t'aiment.

Photo: Kourmous